

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 29 (1884)  
**Heft:** 11

**Vereinsnachrichten:** Société des officiers de la Confédération suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

3<sup>e</sup> régiment de marche, resteront provisoirement à l'effectif de 1000 hommes.

---

## Société des Officiers de la Confédération suisse.

### SECTION VAUDOISE

#### II

#### *De la préparation des manœuvres en temps de paix.*

*Jusqu'où doit aller cette préparation dans notre pays, étant donnée la différence des circonstances en temps de paix et en temps de guerre ?*

(Travail de la sous-section de Morges.)

Le but de nos manœuvres en temps de paix est d'exercer le chef et les troupes, de manière à les rendre les uns et les autres capables de coopérer efficacement à la défense de la patrie.

Or les circonstances de la guerre étant différentes de celles du temps de paix, il en résulte que pour atteindre leur but, ces manœuvres doivent être soumises à diverses conventions et nécessiter une certaine préparation.

Quelle doit être cette préparation ?

C'est ce que nous sommes appelés à examiner.

Admettant que nous ayons à agir sur notre propre terrain, les différences entre les circonstances du pied de guerre et celles des manœuvres de paix nous paraissent se résumer dans les points suivants :

- 1<sup>o</sup> Les subsistances et logements ;
- 2<sup>o</sup> Le service médical ;
- 3<sup>o</sup> Les effectifs en hommes, voitures et chevaux ;
- 4<sup>o</sup> Le combat.

Il serait possible de rapprocher le *service de l'administration* dans nos manœuvres de celui qu'elle aurait à fournir en temps de guerre en renonçant, pour une période donnée, à tous préparatifs.

Il serait possible, également, d'exercer notre *service médical* d'une manière assez semblable à la réalité.

Quant aux *effectifs* en temps de paix, leur réduction repose uniquement sur une question de budget qu'il serait utile de voir résolue dans le sens le plus large : il importe, en effet, que les chefs d'unité se familiarisent avec leur troupe à l'effectif normal et non plus seulement à l'effectif si réduit de nos cours de répétition.

La seule des différences signalées entre le pied de guerre et le pied de paix qu'il soit impossible d'aplanir, c'est le *combat*, et dans le combat lui-même un facteur de la plus haute importance : *l'effet du feu*. Moral et destructeur, cet effet rendrait en réalité impossibles bon nombre des mouvements que nous osons dans nos manœuvres. On nous objectera sans doute, et non sans quelque raison, que l'impunité des feux à blanc étant connue, chefs et troupes cherchent moins à se dissimuler et à se couvrir que si les canons lançaient des obus et les fusils des balles. Ceci est vrai pour les détails; mais lorsqu'il s'agit de mouvements à exécuter sous le feu de l'ennemi, sans qu'il soit tenu compte des pertes probables, nous croyons qu'il en résulte des idées fausses et, somme toute, peu de réelle utilité.

Et cependant le combat est l'objectif de toute notre instruction militaire; c'est à lui que tout aboutit et pour lui que tout est mis en œuvre.

Rechercher donc comment le combat doit être préparé dans nos manœuvres de paix, d'une manière profitable, sera, en définitive, le but de notre étude.

Avec le peu de temps consacré à notre instruction et à notre service militaires, il est évidemment impossible d'atteindre, en aucune partie, une exécution parfaite. Notre objectif doit être de faire contribuer les qualités bien constatées de nos troupes à un résultat donné, sans leur demander plus que le nécessaire.

L'éducation militaire à tous les degrés se compose de deux parties bien distinctes : La première a pour objet de développer le *mécanisme*; et nous entendons par ce mot tout ce qui est forme, depuis l'école du soldat jusqu'au déploiement des corps de troupes, tout ce qui s'apprend par l'étude du règlement. La seconde a pour but de *développer les qualités intellectuelles*.

En règle générale, on ne devrait pas aborder la dernière de ces parties, avant que la première soit entièrement accomplie; mais dans notre armée, vu le peu de temps dont nous disposons, on a dû parfois les mener de front et souvent même aussi sacrifier la première à la seconde. C'est à ce fait que nous devons sans doute une partie de notre infériorité vis-à-vis des armées permanentes.

Le mécanisme s'obtient par l'exercice. La manœuvre, elle, n'a rien à faire avec le mécanisme qui doit être connu et être devenu pour tous, quasi, une seconde nature. *Son objet est de*

*développer les qualités intellectuelles dans le but du combat. A cet effet, elle doit être autant que possible l'image du combat.*

Plusieurs systèmes sont mis en pratique pour atteindre cet idéal. Ils ont chacun leurs partisans et leurs adversaires convaincus. Nous nous bornerons à l'analyse des trois principaux.

Le premier de ces systèmes est celui de la *préparation complète* des détails de la manœuvre. Il repose sur ce principe que la manœuvre doit être l'image de l'ordre et un modèle du combat. Ses partisans raisonnent comme ce pédagogue prévenant les fautes d'orthographe de ses écoliers afin de leur ôter l'occasion de *voir* des fautes.

Il est évident qu'à force de ne voir et de ne pratiquer que des formes correctes, le combattant se les sera appropriées, les suivra tout naturellement et facilitera la tâche de son chef.

Pour appliquer ce système on élabore, sur un terrain parfaitement étudié, un programme bien défini, indiquant la marche des mouvements, les phases, les endroits et la durée de chaque action, ainsi que leur résultat final. On réussit de la sorte à donner une image idéale du combat. Il n'y a pas de fautes commises; les invraisemblances sont évitées; la troupe a une idée juste de son rôle. Mais en définitive à quoi cette pratique aura-t-elle servi? Si les principes que nous avons posés sont justes, comment se seront développées les qualités intellectuelles? Et si la manœuvre doit être l'image du combat, celle qu'on aura représentée sera fautive, car dans le combat c'est l'imprévu qui joue le plus grand rôle. Ce système, en tout cas, n'est pas fait pour l'instruction des chefs, qui ne s'en sera pas accrue.

Le deuxième système est celui que nous pratiquons de préférence chez nous. Sans entrer dans les détails du premier, il demande toutefois une *certaine préparation*. Le terrain est choisi, étudié d'avance; on arrête un programme général, fixant pour chaque journée l'issue du combat et les cantonnements; l'exécution des détails est laissée à l'initiative des chefs de corps. Ce mode de faire a des avantages réels pour des troupes aussi peu exercées que les nôtres et pour des chefs qui n'ont pas tous la pratique du commandement; mais il a l'inconvénient de produire souvent des invraisemblances, surtout lorsque le terrain n'a pas été strictement limité. Puis, pour que le programme se remplisse, les corps mis en présence doivent y mettre une certaine complaisance. Nous nous demandons également si l'issue commandée des combats est toujours heureuse, et si cette pratique enfin pro-

duit des résultats suffisamment utiles, soit pour les chefs, soit pour la troupe, soit pour les divers services d'une armée : services de sûreté, d'informations, d'administration, etc.

Le troisième système de manœuvres de paix consiste à faire abstraction presque complète de toute autre *préparation* tactique que celle de l'*instruction*. On manœuvre alors sur terrain inconnu ou inexploré, sans autre programme que les suppositions données au dernier moment. Ce système est sans doute l'idéal ; car s'il est le meilleur et le plus pratique exercice de l'acheminement au combat, il est également celui qui offrira l'image la plus exacte de l'imprévu du combat lui-même. Mais il suppose une troupe parfaitement exercée, des chefs instruits et expérimentés ; un mécanisme parfait ; il suppose également qu'il soit tenu compte de l'effet du feu et nécessite par conséquent une intervention constante des juges de camp. Nous reviendrons plus loin sur ces trois systèmes.

Notre Instruction sur le service en campagne dit au chapitre VII § 1<sup>er</sup> : « *Les manœuvres sont destinées à fournir aux officiers supérieurs l'occasion d'apprendre, par la pratique, à conduire de grands corps de troupes,* »... et plus loin : « *Les chefs doivent être placés dans des situations conformes aux réalités de la guerre.* »

Pour obtenir la réalisation de ces deux buts, la condition *sine qua non* est que les chefs possèdent la connaissance de leur commandement. A cet égard, sans compter de rares écoles, les excellentes et nombreuses publications, parues ces dernières années, peuvent leur être de la plus grande utilité. Ce sera la pratique qui leur manquera le plus souvent. Or, cette pratique, comme toute chose, est le résultat d'un apprentissage, à défaut duquel on perd son temps dans d'inutiles tâtonnements et on compromet même son prestige. Les chefs savent, car ils l'ont appris théoriquement, comment tout doit se passer au combat, mais ils voient que beaucoup de choses se passent à la manœuvre tout différemment qu'elles ne le devraient ; ils en concluent que, si les troupes sont à la hauteur des exigences moyennes pour ce qui regarde les formes, elles ne sont pas *faites* à la manœuvre.

Et comment en serait-il autrement ? Elles y sont conduites sans transition et sans étude préalable, à l'issue de leurs cours préparatoires d'unités ; les théories, les explications, les recommandations sont insuffisantes à les initier aux devoirs de leur nouvelle position, vis-à-vis des autres armes et pour la marche de l'ensem-

ble. Les chefs d'unités sont embarrassés, indécis sur la dose d'individualité qui leur est permise. Les chefs subalternes ont besoin de leurs supérieurs, qui perdent de la sorte la vue de l'ensemble. Le service d'informations, celui des rapports sont incomplets. En un mot la pratique manque partout.

*C'est à cette pratique du mécanisme dans la manœuvre qu'il nous faut arriver. Et c'est à l'apprendre que doit consister la seule et vraie préparation.*

Alors seulement, non pas uniquement les chefs, mais aussi la troupe, seront capables d'être placés *dans des situations conformes aux réalités de la guerre.*

Obtenir cette capacité c'est en définitive réaliser l'idéal du dernier système de manœuvre que nous avons examiné.

Mais comment, dans ce but, acquérir la pratique voulue ? Nos régiments ne sont réunis que trois fois, les brigades deux fois, la division d'armée une fois, en 8 années, et quelques jours seulement chaque fois. Nos chefs en sont réduits, la plupart du temps, à leurs études de cabinet. Certes, les services annuels seraient de beaucoup préférables aux bisannuels, mais nous sommes sous le régime d'une loi et nous n'avons pas à discuter ici sur des moyens qui sortiraient du cadre de ses prescriptions.

Nous chercherons à résoudre le problème, en nous inspirant des 3 systèmes de manœuvres que nous avons analysés plus haut.

## I

Dans les unités de troupes, on étudie les formes avant d'arriver à la pratique.

Appliquons le même principe à la manœuvre et efforçons-nous tout d'abord d'en étudier les formes, en nous persuadant que nous avons deux buts à poursuivre simultanément : l'instruction des chefs et celle de la troupe,

La première préparation de la manœuvre sera donc un *exercice préliminaire* qui devra porter sur les points principaux de l'action tactique, savoir :

1° L'acheminement, c'est-à-dire la concentration, la marche, le service d'exploration et d'information, le service de sûreté.

2° La période de l'engagement, soit la rencontre avec l'ennemi et le déploiement.

3° Le combat, d'abord offensif, son exécution, l'attaque, les démonstrations ; ensuite défensif, la résistance et les retours offensifs.

4<sup>o</sup> Les résultats, savoir la poursuite et la retraite.

Les divers points et les diverses phases d'une rencontre devront être étudiés et exercés d'une manière régulière et théorique sur le terrain.

En s'inspirant du premier système examiné, il serait rédigé un programme très détaillé, fixant les mouvements des corps, l'heure et l'endroit où ils devront s'accomplir, prescrivant les détails des divers services, les emplacements des réserves, des voitures et du parc même, organisant le ravitaillement des munitions. L'exercice serait arrêté à intervalles prescrits pour les corrections et aurait lieu avec un ennemi supposé, ou préférablement avec un ennemi figuré. Instruit théoriquement sur le terrain même, chacun aurait, de la sorte, une idée parfaitement nette de son rôle.

Mais il s'agit là simplement d'un exercice et nullement d'une manœuvre. Il faut en effet nettement préciser la différence qui existe entre ces deux termes :

L'exercice prévoit les formations; la manœuvre les laisse au libre arbitre du chef.

Cette première période de la préparation devrait être suivie immédiatement d'une seconde.

## II

Cette deuxième période serait déjà une *manœuvre* d'après le second des systèmes analysés. On y mettrait en pratique les principes exercés dans la première période.

Deux corps de force égale sont acheminés et mis en présence sur un terrain reconnu. Les lieux et heures de concentration, celle du départ de chacun des corps sont prescrits, de telle sorte que l'engagement ait lieu dans les positions voulues. Le terrain a été exactement limité à droite et à gauche, afin de rester dans des déploiements normaux et d'éviter des mouvements excentriques. Un programme général fixant l'issue du combat, a été élaboré. Liberté entière est alors accordée aux chefs pour son exécution, soit pour l'emploi des formations, soit pour l'utilisation tactique du terrain; toutefois avec la réserve d'une action correcte et avec l'obligation pour eux de ne rien prescrire qui puisse nuire à l'issue rationnelle et justifiée de la manœuvre; cela afin d'éviter toute invraisemblance. Cette manœuvre comprendrait autant que possible les formations exercées théoriquement dans la première période. Les fautes seraient corrigées et les juges de camp arrêteraient à cet effet les mouvements, toutes les fois que

cela serait nécessaire; ils veilleraient également à l'exécution des conventions. Quant à l'effet des feux, il aurait une valeur toute relative; ceux-ci ne devant servir qu'à marquer les positions et à rendre apparentes les fautes de l'adversaire qui se découvrirait trop. La position des réserves et des voitures aurait fait l'objet des mêmes applications que la troupe des combattants. Le service de sûreté aurait été pratiqué chaque soir d'une manière effective à tour de rôle par des corps différents. Le service sanitaire et celui de l'administration auraient été informés des dislocations commandées et auraient pu prendre leurs arrangements.

Là s'arrêterait la préparation !

Pratiquée de la sorte, elle nous paraîtrait, sinon complète, du moins assez avancée pour qu'il soit possible de passer à la manœuvre proprement dite. Nous savons fort bien qu'une préparation semblable exigera des états-majors un travail préliminaire relativement considérable et qu'elle pourra paraître superflue ou fastidieuse à quelques chefs. Ces derniers voudront bien songer moins à eux-mêmes qu'aux résultats auxquels ils doivent faire parvenir les troupes sous leurs ordres. Du reste, a-t-on jamais trop étudié et repassé les principes ?

*La manœuvre proprement dite* et qui devra réaliser l'idéal du troisième système pratiqué pourra alors, ce nous semble, se faire sur un terrain non reconnu. Elle devra l'être entre deux corps opposés, à chacun desquels le directeur de la manœuvre aura communiqué la veille la supposition générale et la direction de l'ennemi; il aura aussi limité le terrain d'une manière assez large, pour que l'indépendance des mouvements de chaque corps soit suffisamment assurée. Chacun de ceux-ci agira alors pour son propre compte et établira son service d'informations et de sûreté. Le jour de la manœuvre, les corps marcheront en avant et se chercheront. Rencontre. Combat. Jugement des juges du camp. Retraite et poursuite. Dislocations. Maintien du contact avec l'adversaire.

Tels sont les grands traits de cette manœuvre sans programme, dont les avantages pour tous nous paraissent trop importants pour être négligés. L'image de la guerre dans les limites des conventions posées, serait exacte. L'administration, en particulier, aurait à pourvoir à l'alimentation et au cantonnement des troupes dans des localités imprévues, ce qui serait également un très bon exercice pour les chefs d'unité. La difficulté la plus sérieuse proviendrait des populations, prises au dépourvu; il



serait possible cependant de diminuer cet inconvénient en prévenant toute une contrée des éventualités et en réduisant à un minimum les obligations des communes.

La plus grande objection qui pourra être faite au système de préparation que nous proposons pour nos manœuvres, est celle du temps nécessaire à son accomplissement, que la durée actuelle de nos cours de répétition ne suffirait pas à donner.

Or, nous nous demandons si, sous ce rapport, et comme cela a déjà eu lieu pour le plus grand bien du service, la loi sur l'organisation militaire ne pourrait pas être interprétée dans son esprit, plus que dans sa lettre. L'article 104 de la dite loi porte pour l'infanterie : *Il y a tous les deux ans des cours de répétition d'une durée de 16 jours, etc ;* et pour la cavalerie, à l'art. 108 : *Les cours de répétition ont lieu chaque année et durent 10 jours.* Ce qui équivaut à fixer à 64 jours en 8 années, alternant de deux en deux ans le service de l'infanterie, et en 80 jours, pendant la même période, le service annuel de la cavalerie. Quelle que soit l'espèce du service, la durée est actuellement la même, et le cours de répétition seul d'une unité isolée a exactement la même durée que ce cours et le rassemblement de division réunis. Il y a là une anomalie. Il serait plus équitable de proportionner la durée des services à leur importance. Ainsi, on pourrait, pour l'infanterie, assigner une durée de

13 jours aux cours de répétition par bataillon,

15 jours aux cours de régiment,

17 jours aux cours de brigade, et

19 jours aux cours de division.

Pour la cavalerie, les cours annuels seraient, sans inconvénient majeur, réduits à 9 jours et portés à 12 jours lors des manœuvres de brigade et à 14 jours lors des manœuvres de division.

Le résultat total des jours de service serait le même que celui fixé par la loi.

Pour l'artillerie, il n'y aurait rien à changer à la pratique actuelle.

Dans le cas qui nous occupe, la division d'armée doit être prise pour base, car elle est la vraie unité de manœuvre; normalement composée de troupes de diverses armes elle forme un tout de valeur et de force suffisantes pour soutenir un combat par elle-même. Pour réaliser le projet combiné, auquel nous aboutissons pour la préparation de la manœuvre et pour la manœuvre elle-même, il faudrait employer 7 journées. Donc, sur

un cours de répétition proposé de 19 jours pour l'infanterie, dont 16 pour l'instruction : 9 jours seraient destinés au bataillon, au régiment et à la brigade, et 7 à la division. Ces 7 journées seraient employées comme suit :

2 jours aux exercices préparatoires, période I.

2 jours aux manœuvres avec programme, période II.

1 journée de marche nécessaire pour passer à des terrains inconnus.

2 jours de manœuvres sans programme.

Ce que nous disons de la division peut s'appliquer à la brigade d'infanterie, combinée avec de l'artillerie et de la cavalerie. Les récentes guerres ont de fréquents exemples de détachements pareils et il est utile que les chefs soient familiarisés avec leur conduite. Sur 17 jours de service d'infanterie et 14 jours d'instruction, 8 seraient appliqués au bataillon et au régiment et 6 à la brigade.

Nous ne pensons pas qu'il faille combiner, dans la règle, le régiment d'infanterie seul avec des armes spéciales pour des manœuvres de campagne. Il importe que le cours du régiment d'infanterie, comme le cours du bataillon, alternant avec les manœuvres par division et par brigade combinée, soit spécialement consacré à repasser les détails et les formes.

Nous croyons avoir suffisamment démontré la nécessité pour tout chef, même le plus instruit, de pratiquer logiquement et d'exercer la manœuvre.

Et qu'on ne nous accuse pas de trop sacrifier à cette partie du service et de l'instruction, et de négliger le mécanisme. Nous sommes de ceux qui prétendent, au contraire, qu'on ne perfectionne jamais trop l'étude des principes et des formes réglementaire. Mais nous nous souvenons aussi que, si un chef n'est rien sans une troupe exercée, une troupe, à son tour, aussi stylée qu'on peut se l'imaginer, ne sera rien non plus sans un chef exercé, sachant ce qu'il veut et ce qu'il doit, sachant également, par expérience, de quelle manière prompte et correcte il peut le mieux en procurer l'exécution.

Les considérations qui précèdent ne font qu'effleurer l'important problème qui se discute depuis longtemps dans nos sphères militaires, problème dont la solution devient tous les jours plus urgente.

Nous les soumettons à l'appréciation de nos chefs et de nos

camarades dans le seul but d'être utiles à la cause que nous servons tous : celle de notre armée et de la patrie.

*Fabricando fit Faber.*

---

### Cours de la III<sup>mo</sup> brigade d'infanterie.

Aux indications publiées dans nos deux derniers numéros nous ajouterons aujourd'hui quelques données sur les manœuvres des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> régiments les 24 et 25 septembre et sur les manœuvres combinées de la III<sup>e</sup> brigade contre le 10<sup>e</sup> régiment d'infanterie avec armes spéciales, les 26 et 27 septembre.

#### Journée du 24.

Le 6<sup>e</sup> régiment devait occuper près d'Ecuvillens une position défensive à son choix et la mettre en état de défense contre un ennemi venant de Bulle et marchant sur Fribourg.

M. le lieutenant-colonel Agassiz commandant du 6<sup>e</sup> régiment choisit comme 1<sup>re</sup> position défensive une ligne de collines entrecoupées de bois, d'un front étendu et pouvant être facilement tourné par les ailes. Cette position s'étend au sud de Magnedens dans la direction de Posat, front contre Farvagny.

La ligne de feu manquait, en plusieurs points, de champ de tir suffisant.

A 9 heures du matin le 6<sup>e</sup> régiment occupait ses positions, les bataillons 18 et 16 en 1<sup>re</sup> ligne et le bataillon 17 en réserve derrière l'aile gauche.

A 9 1/4 heures le corps du nord (6<sup>e</sup> régiment) fut attaqué par le corps du sud (5<sup>e</sup> régiment commandé par M. le lieutenant-colonel de Zurich).

Celui ci fit avec un bataillon une démonstration assez énergique contre l'aile gauche du corps du nord, tandis qu'il se préparait à porter son principal effort contre l'aile droite qu'il espérait déborder.

Grâce aux dispositions prises par M. le lieutenant-colonel Agassiz, le gros du corps du sud pouvait manœuvrer à couvert.

Dans ce premier engagement, le corps du nord reçut, dans une position défensive choisie par lui, l'attaque d'un seul bataillon du corps du sud ; néanmoins, se sentant menacé sur son flanc